APPEL DE CANDIDATURES

CONGRÈS NATIONAL TRIENNNAL 2018 DE L'AFPC DU 29 AVRIL AU 4 MAI 2018 – TORONTO (ONTARIO)

Les personnes déléguées au Congrès national triennal 2018 de l'AFPC éliront deux dirigeantes ou dirigeants nationaux pour un mandat de trois ans aux charges suivantes : présidence nationale et vice-présidence exécutive nationale. Sera aussi élue la personne qui assurera au besoin la suppléance à la vice-présidence exécutive nationale.

Candidatures:

- Les candidatures seront reçues à compter du vendredi 16 mars 2018.
- Les membres en règle de l'AFPC peuvent être mis en candidature pour ces charges nationales et ne doivent pas nécessairement être délégués au Congrès national triennal 2018 de l'AFPC.
- Les mises en candidatures sont soumises par écrit et signées par la personne qui présente la candidature et celle qui l'appuie, toutes deux étant déléguées accréditées au Congrès national triennal 2018 de l'AFPC.

Allocution des personnes candidates :

- Les personnes candidates seront invitées à s'adresser aux congressistes le **jeudi 3 mai 2018** pendant trois minutes tout au plus, selon l'ordre inverse d'arrivée des candidatures.
- Les personnes candidates absentes du Congrès national triennal 2018 de l'AFPC pourront demander à un représentant ou une représentante de prononcer une allocution en leur nom.
- Les personnes candidates seront invitées à s'adresser aux congressistes lors d'une rencontre des candidates et candidats, qui aura lieu le mercredi 2 mai 2018, à 16 h.

Date limite de mise en candidature :

- Les mises en candidatures des personnes déléguées du Congrès national triennal 2018 de l'AFPC seront acceptées jusqu'à 17 h 00 le mercredi 2 mai et seront également acceptées par les congressistes pendant le processus d'élection.
- Les candidatures proposées par les membres en règle qui ne sont pas délégués au Congrès national triennal 2018 de l'AFPC doivent être soumises au plus tard le vendredi 20 avril 2018.

Avant le Congrès, toutes les candidatures doivent être soumises par courriel à convention-congres@psac-afpc.com.

Lors du Congrès, elles peuvent être remises au bureau d'administration, à la salle 203B.